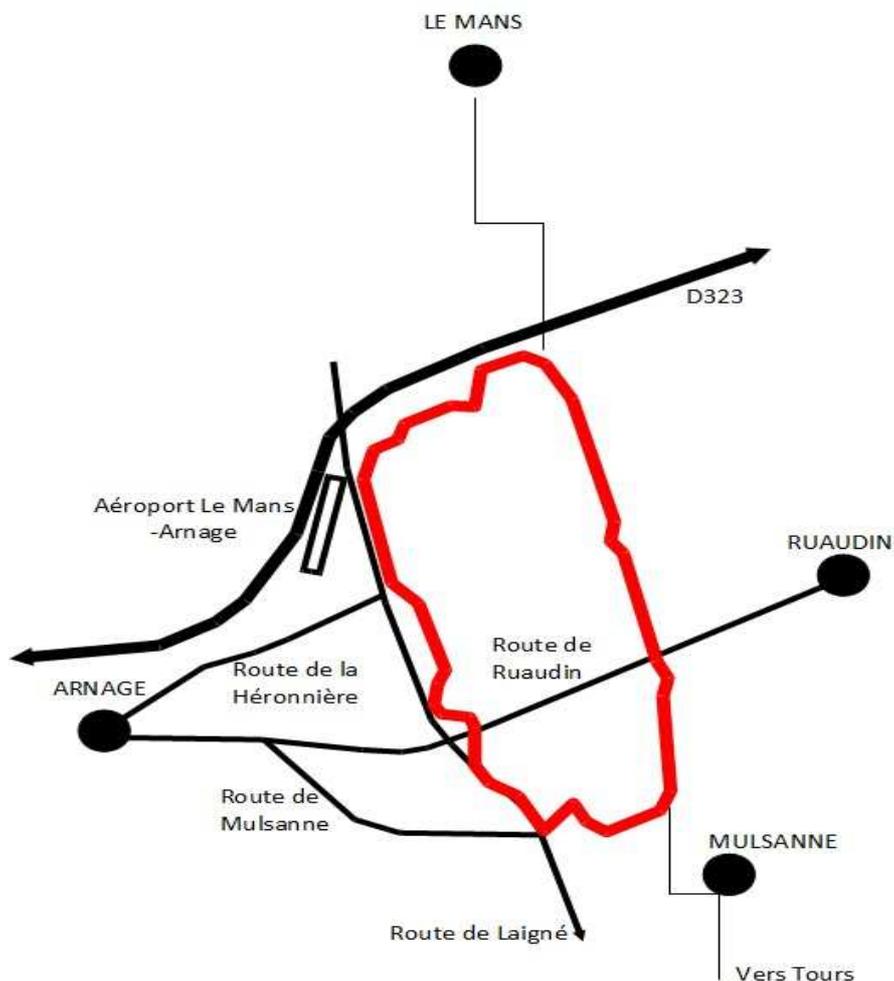


1. Plan de la zone



1. Au musée des 24 heures

Maquette du circuit.

2. Sur le site de l'ACO <http://www.lemans.org/fr/>

Extrait d'interview du Dr Ferry Porsche

« Le public ignore parfois combien de progrès techniques à priori évidents aujourd'hui on été accomplis grâce au sport automobile en général et au marathon du Mans en particulier. Qu'il s'agisse des essuie-glaces, du turbocompresseur, des freins à disque, de l'aérodynamique, la technologie n'aurait pu faire de si rapides progrès sans Le Mans ».

Les caractéristiques de ce circuit

Sa particularité est l'utilisation d'une portion routière ouverte à la circulation publique pendant le reste de l'année, le circuit n'étant utilisé qu'une dizaine de jours par an (essais, puis compétition)

Le Musée des 24 Heures du Mans

Porteur d'une riche histoire locale, le musée a pour mission d'entretenir et valoriser son patrimoine technique et industriel à tous publics.

Situé aux portes du circuit et étendu sur 4 000 m², le musée met en lumière plus de 100 automobiles d'exception, autant d'objets de collection, des dizaines de films et photographies d'archives.

Véritable coup de projecteur sur l'automobile, objet technique phare du XX^{ème} siècle, le Musée des 24 Heures s'affirme comme un site culturel incontournable, fleuron de la valorisation du patrimoine industriel.

3. Sur le site <http://www.ouest-france.fr>

mardi 23 février 2010, représentants de l'Automobile club de l'Ouest et membres de l'association de défense des riverains des 24 Heures, principalement ceux de l'intérieur du circuit, se sont rencontrés pour dresser le bilan de leur voisinage et discuter des objectifs à atteindre.

Gérard Szczygiel, président de l'association de défense des riverains, est globalement satisfait de l'évolution de leurs relations : « Un dialogue franc et sincère s'installe peu à peu depuis quelques années entre ACO et riverains, qui passent de voisins encombrants à partenaires d'événements magiques. »

Le débat se concentre sur deux objectifs majeurs : la diminution des nuisances sonores et l'optimisation de la propreté du site. Pour identifier l'impact sonore réel des voitures de course, cinq stations enregistrent désormais tous les quarts d'heure, 24 h/24, et 7 jours sur 7, tous les bruits. Un logiciel, qui prend en compte la température, le vent, l'hygrométrie, ou encore le type de voiture, permet de comparer le bruit au niveau du module sportif et le ressenti en temps réel à la mairie d'Arnage. Un bel outil de mesure donc pour améliorer, à terme, la vie des riverains du circuit.

En ce qui concerne la protection de l'environnement, la grande innovation 2010 sera la mise en place de gobelets consignés un euro, pour moins de gaspillage et moins de déchets.

4. Sur le site <http://www.bruit.fr>

L'arrêté portant homologation du circuit de vitesse des 24 heures du Mans (Sarthe) impose, durant les essais et la course, l'utilisation d'équipements destinés à réduire les bruits d'échappement (article 4). Par ailleurs, l'exploitant est tenu d'effectuer des mesures de bruit, dans les conditions définies conjointement avec la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de la Sarthe, en prenant pour référence les normes d'émissions sonores fixées par les fédérations sportives ayant reçu délégation, en application de l'article L. 131-14 du code du sport. En outre, les résultats de ces mesures sont consignés dans un registre transmis à l'autorité préfectorale. Cet arrêté abroge l'arrêté précédent (arrêté du 13 juin 2005).

Arrêté du 2 mai 2008 portant homologation du circuit de vitesse de Maison Blanche (Sarthe)
<http://www.legifrance.gouv.fr>

Art. 4

Afin de préserver la tranquillité publique, l'utilisation du circuit est ainsi réglementée :

I. 1° Le circuit est ouvert de 8 heures à 20 heures.

2° Le circuit ne peut être utilisé de 8 heures à 9 heures, de 12 heures à 14 heures et de 18 heures à 20 heures que pour des usages n'entraînant pas des nuisances sonores supérieures à soixante-cinq décibels au droit des habitations les plus proches du circuit.

3° Les samedis, dimanches et jours fériés, ne peuvent se dérouler sur le circuit que les activités n'entraînant pas des nuisances sonores supérieures à soixante-cinq décibels au droit des habitations les plus proches du circuit ou les activités de club et école de pilotage.

4° Des dérogations à ces conditions d'ouverture ne pourront être accordées qu'en cas de circonstances particulières justifiant des variations de ces plages horaires dans la limite d'une heure ou lors de manifestations dûment autorisées par le préfet, dans la limite de quinze jours par an.

II. L'exploitant précise, par un règlement intérieur transmis annuellement au préfet de la Sarthe, les conditions générales et particulières d'utilisation du circuit et notamment les niveaux de bruit maxima admis pour chaque catégorie de véhicule.

III. L'exploitant contrôle les émissions sonores des véhicules et interdit l'accès à la piste des véhicules dont le bruit dépasse les normes fixées par les fédérations sportives délégataires ou celles figurant dans le règlement intérieur du circuit.

IV. L'exploitant assurera un suivi permanent des niveaux sonores produits par l'activité du circuit en un point situé au sud du circuit, au droit des habitations les plus proches. Il dispose d'un délai d'une année à compter de la publication du présent arrêté pour mettre en œuvre cette mesure. Les informations collectées seront conservées et communiquées au préfet de la Sarthe sur sa demande. L'exploitant produit chaque année un bilan faisant la synthèse de ces informations qu'il transmet au préfet de la Sarthe.

5. D'après le site <http://www.lentreprise.com> (article de 2007)

Ce sont quelques kilomètres carrés de prairies et de forêt à la lisière du Mans. Au milieu serpentent 13 650 mètres de bitume, accès direct à la légende de l'automobile. Chaque printemps, les aficionados viennent par centaines de milliers assister à l'un des grands « Barnum » du sport mondial : deux tours d'horloge pied au plancher, une semaine d'animations entre les vérifications techniques et le drapeau en damier, le tout retransmis dans onze pays vers 400 millions de téléspectateurs. [...] Patrick Debrot, directeur général de l'Automobile Club de l'Ouest et de sa société sportive professionnelle (SSP), table sur une affluence record de « 230 000 à 250 000 personnes ». 20 % de réservations de plus qu'en 2006. [...]

A trois semaines du départ, les 60 000 places des tribunes principales étaient toutes vendues et, pour les autres espaces, les réservations étaient « en hausse de 20 % ». Le circuit se transforme une nouvelle fois en parc d'attractions. Les 150 permanents de l'ACO reçoivent le renfort de 3 500 bénévoles. Les abords de la piste deviennent un camping géant, le « Village » accueille des restaurants, des boutiques, une fête foraine... et une chapelle. Les 24Heures auto représentent « 70 % du budget annuel de 35 millions d'euros de l'ACO », précise Patrick Debrot. [...] Organisation technique, logistique, sécurité, communication, pour couvrir les grands postes de coûts de l'« événementiel » sportif, l'ACO mise sur la billetterie - « 33 % du total » -, la publicité sur le site, les espaces VI, les produits dérivés et, bien sûr, les droits de retransmission télé, vendus en France à Canal+. [...]

Les politiques ont ainsi débloqué, depuis cinq ans, 3 millions d'euros chaque année pour moderniser les tribunes, rebâtir le « Village », rénover le circuit. « Il ne s'agit pas de subventions mais de crédits à taux zéro, affirme l'ACO. Le loyer que nous versons comporte une part variable indexée sur l'amortissement des travaux. A terme, nous aurons tout remboursé. » Le directeur de la communication, Patrick Chaillou, enfonce le clou : « Nous sommes l'un des plus gros contribuables de France pour la taxe sur les spectacles : 800 000 euros par an pour la Ville du Mans. » [...]

Mais le grand levier de croissance, ce sont les courses labellisées Le Mans International. Des épreuves vendues clés en main aux circuits étrangers. Six grands autodromes européens accueillent cette année une course Le Mans Series. Et l'ACO a sur son agenda quatre American Le Mans Series, et autant de Japan Le Mans Series. Arrivé depuis quelques mois au volant des 24Heures, après vingt-deux ans chez Renault, notamment à la direction Asie-Pacifique, Patrick Debrot veut accélérer la croissance en Asie, au Moyen-Orient et au Brésil, où une Le Mans Series est déjà programmée. Quand on a la chance d'avoir une marque mondiale, autant s'en servir.

6. Petites annonces : locations (2010)

Idéal semaine des 24 heures du Mans : T1 entièrement meublé et équipé accès direct circuit par le Tram. Plein centre du Mans dans résidence de standing avec ascenseur. Face gare du nord, possibilité parking. A partir de 150 € / jour (min 4 nuits).

Loue pour les 24heures du Mans dans un charmant village à 40 minutes des circuits, un appartement pour deux à quatre personnes. Le logement possède une chambre, une salle de bain, une cuisine, salle à manger, jardin et parking privé.

60€/2 personnes/nuit avec le petit déjeuner.

Saint Saturnin

Studio indépendant pour les 24 Heures du Mans avec salle de bain et WC

1 lit 2 personnes

70€ par nuit petit déjeuner compris

Tarif dégressif à partir de la 3ème nuit

Possibilité piscine

Pour l'événement des 24 h du Mans automobile, la Sarl D.E Services vous propose de vous convoyer entre le circuit et votre hébergement, vous propose également de vous trouvez un hébergement à proximité du circuit (chambre ou terrain pour camper...)

Loue pour la semaine des 24 heures autos, dépendance aménagée 20m2 chez un particulier. Vous disposez de 2 couchages un grand lit sur mezzanine, un clic-clac pour 2 donc 4 personnes peuvent être logées.

La dépendance comprend une salle de bain privative, douche, lavabo et WC.

Frigo, table et chaises, plaque chauffantes micro ondes.

Salon de jardin et barbecue peuvent être mis à votre disposition.

Cette location se situe à 500 mètres du tram qui vous déposera à l'entrée du circuit autrement elle se situe à 3,2 km du circuit.

Prix pour 2 personnes par nuit : 60 euros

Disponible du 06 juin au 13 juin.

7. Le Petit Futé, Le Mans, 2009

La semaine des 24 Heures du Mans

La ville du Mans s'anime plusieurs jours avant le début de la course. Une armada de « belles anglaises », de somptueuses italiennes ou d'imposantes allemandes envahit la cité, au plus grand plaisir des grands et des petits ! Les marques les plus prestigieuses sont représentées au cours du pesage, qui se déroule aux Quinconces des Jacobins le lundi et le mardi, derrière le théâtre municipal. N'oubliez pas vos appareils photographiques, elles valent le détour ! Le pesage est le contrôle technique des véhicules qui vont prendre le départ. Les spectateurs se déplacent en masse car l'entrée est gratuite. Ensuite, les essais qualificatifs se déroulent sur le circuit, du mercredi au jeudi, où la foule s'approprie le circuit jusqu'au week-end. Un concert est aussi proposé le mercredi soir et les précédentes éditions ont été marquées par Jamiroquai et Alpha Blondy. L'objectif des essais est de déterminer le classement définitif pour la grille de départ du samedi après-midi à 15h. L'accès aux essais est payant : pour les personnes qui ont acheté un billet pour le week-end, il est gratuit, puisque faisant partie de ce billet. Et, le vendredi, entre 18h et 20h, on dit que plus de 100.000 personnes se massent en centre-ville pour acclamer les pilotes qui circulent à bord de voitures de collection, sans oublier de leur demander des autographes. Cette parade est un véritable show à l'américaine.

8. Sur le site <http://www.journal-officiel.gouv.fr>

Association : DEFENSE DES RIVERAINS PRINCIPALEMENT INTERIEURS DES 24 HEURES DU MANS.

No de parution : 20000005

Département (Région) : Sarthe (Pays-de-la-Loire)

Lieu parution : Déclaration à la préfecture de la Sarthe.

Type d'annonce : ASSOCIATION/MODIFICATION

Déclaration à la préfecture de la Sarthe. DEFENSE DES RIVERAINS PRINCIPALEMENT INTERIEURS DES 24 HEURES DU MANS. Siège social : La Lande-du-Camp, route de Tours, 72100 Le Mans. Transféré ; nouvelle adresse : Le Petit Bel Oeuvre, 72230 Ruaudin. Date de la déclaration : 5 janvier 1999.

9. Article du Maine Libre du 24 mai 2010 (Interview de Rama Yade, secrétaire d'Etat chargée des sports)

Les sports mécaniques sont aujourd'hui la cible des écologistes. Développement durable et sports auto, c'est conciliable ?

Les sports mécaniques ne sont pas les seuls sports qui polluent. Je sais que les fédérations, les organisateurs, font des efforts pour atténuer les impacts. Ce n'est qu'un premier pas. On ne fait pas une révolution écologique par un claquement de doigts. C'est vrai pour le sport comme pour le reste. Il faut donc encore persuader les uns et les autres à faire des efforts.

Les écologistes dénoncent les nuisances des 24 Heures du Mans. Que leur répondez-vous ?

Les organisateurs ont déjà commencé à travailler sur la réduction du bruit, notamment. Mais, quand il s'agit de Formule 1, de moto ou des 24 Heures, il y aura toujours du bruit. Il ne faut pas être excessif. On ne peut pas défendre une écologie par la punition ou par la taxe. Tout le monde a une conscience écologique. C'est vrai qu'en France, nous avons pris du retard mais je ne souhaite pas non plus que l'on sacrifie des événements et des équipements sportifs pour la seule raison écologique. Il faut que les écologistes et les organisateurs d'événements se rencontrent.

10. Extraits d'articles du quotidien Ouest-France (journaux des 8, 9, 10 et 11 juin 2010)

8 juin 2010 : Le paradis des voitures fait un bruit d'enfer

Capteurs

Pour identifier l'impact sonore des bolides, cinq stations acoustiques, réparties aux alentours du circuit, enregistrent le bruit chaque quart d'heure, 24 heures sur 24, sept jours sur sept. « On a notamment un capteur au niveau de la ligne droite des stands, où le moteur est en pleine puissance », indique Vincent Beaumesnil, directeur sportif de la course. Pour l'analyse du son, un logiciel prend en compte température, vent, humidité de l'air et type de voiture ...

Prévention

L'ACO mène une campagne de sensibilisation : affiches, bouchons d'oreilles gratuits pour les moins de 16 ans, dans les postes de secours. On trouve aussi des bouchons dans les boutiques du village. Prix de la paire : 1€. Pourquoi ne pas les distribuer avec le billet d'entrée ? « C'est ce qu'on préconise, l'ACO est en train de prendre le problème à bras-le-corps », répond Bernard Piriou, ingénieur sanitaire à l'Agence régionale de santé, qui préconise le casque pour les enfants ...

Pour les riverains, la gêne dépend du vent

« Nos riverains, même les plus acerbes, acceptent le bruit pendant les épreuves. On a des réunions régulières, ça se passe très bien. » Dixit Ghislain Robert. « On a une obligation de tranquillité publique. On ne doit pas déranger nos voisins », ajoute le responsable « événements » de l'ACO, qui a su apaiser les rapports avec les habitants du secteur. « L'ACO a fait beaucoup d'efforts », confirme Gérard Szczygiel, président de l'Association de défense des riverains. Qui pointe un bémol : « La nouvelle piste blanche, pour l'entraînement, entre les tribunes et le karting, est plus proche des habitations. » Mais ne provoque pas le tohu-bohu des anciennes Mazda, qui d'après Gérard Szczygiel, flirtaient avec les 130 dB, « seuil de la douleur » : « Aujourd'hui, dans le virage d'Indianapolis, on entend surtout les pneus. »

Isidro Martin, qui vit du côté du chemin du Tertre, près du virage d'Arnage, depuis 1961, ne se plaint pas. « J'ai connu des époques où le bruit était plus fort. Une fois qu'on ferme portes et fenêtres, avec le double vitrage, on n'entend plus. » Sourire : « Mais peut-être que je deviens sourd. »

En fait, la gêne dépend de la force et du sens du vent. Quand il souffle du sud, Gérard Szczygiel a l'impression que les voitures déboulent dans son salon. Bourdonnement ressenti quasiment partout au Mans. Y compris aux Maillets : « La gêne, c'est plutôt un bruit de fond, comme le train », nuance Anne Catimel, habitante de ce quartier. Quand - scénario plus fréquent - le vent vient du nord ou de l'ouest, l'écho enveloppe plutôt Arnage, Mulsanne ou Ruaudin.

9 juin 2010 : Près du circuit, les supermarchés prêts pour le rush

En ce début de semaine des 24 Heures, on trouve encore facilement des places sur le parking du Carrefour Market de Mulsanne. Le calme avant la tempête. Vendredi, le supermarché, dont l'entrée est à 50 mètres du célèbre virage de Mulsanne sera dans l'œil du cyclone. « C'est notre journée record de l'année, confirme Sylvain Auduc, le directeur. La semaine des 24 Heures, c'est un chiffre d'affaires qui grimpe de 30%. C'est plus que pour Noël. Et le vendredi, c'est plus du tiers du chiffre de cette semaine record » ...

... Outre les habituels clients du samedi qui anticipent la fermeture des Hunaudières et viennent la veille, il y a la cinquantaine de commissaires qui campent à côté. Et surtout la colonie britannique, souvent déjà brûlée par le soleil, en shorts et tongs. « L'ambiance est super sympa. On se croirait dans le supermarché d'une station balnéaire »...

...A l'autre bout du circuit, François Bayle, directeur de l'Hyper Carrefour du Centre Sud, décline lui aussi des chiffres impressionnants : des ventes en progression de 15% les jeudis, vendredis et samedis, +40% pour la bière. La vente de saucisses qui triple pour atteindre près de 5 tonnes. Et on vous fait grâce des grillades ... Le samedi c'est le rayon boulangerie qui est pris d'assaut ...

10 juin 2010 : Ces Manceaux qui ouvrent leurs maisons pour les 24 H

Hôtels

Pour la nuit de samedi à dimanche, dans les hôtels, « tout est presque plein à 45 km à la ronde, selon Catherine Boutier de l'office de tourisme. Il reste quelques disponibilités, environ 5%. C'est un de nos meilleurs crus. »

Un optimisme que confirme Jacques Blanchet, le président départemental du syndicat hôtelier. Mais qu'il tempère par le choix de séjours plus courts. « Il y a quelques années, pour des raisons de sécurité, l'ACO et la préfecture ont incité compétiteurs et spectateurs à rester sur le circuit. » Depuis les grosses équipes comme Peugeot et Audi ont leurs propres structures d'hébergement autour de la piste. Les hôteliers sarthois parlent d'un manque à gagner de 1500 nuitées.

Chez l'habitant

Depuis les années 70, l'office de tourisme propose aussi l'hébergement chez l'habitant. « Une solution de dépannage lorsque les hôtels sont pleins. » La formule fonctionne avec un vivier d'environ 70 familles, installées à 10 km à la ronde. « 70% de ces hébergements sont occupés pour cette édition », estime Catherine Boutier ...

Pour le visiteur, une option moins onéreuse qu'une nuit d'hôtel, dont les prix sont souvent augmentés pour l'événement.

Gîtes

Les Gîtes de France espèrent « des réservations de dernière minute, car c'est plutôt calme par rapport à d'habitude », analyse Virginie Hardonnière. Pour l'heure, le remplissage en gîte est atteint à 80%. « Mais la crise dure. « Les clients sont plus regardants sur les tarifs. Depuis l'année dernière, ils veulent que leur séjour leur coûte le moins cher possible. »

Campings

Moins chers aussi, les campings trois étoiles, avec confort et services. Ils séduisent les spectateurs de la course. Ils n'y campent pas. Ils louent à plus de 75%, chalets et mobile home, pour trois-quatre nuits. Comme pour les chambres d'hôtes, « le remplissage de ces campings est positif, indique Benoît Le Quément. 16% de ces occupants sont étrangers, cette année, contre 5% en 2009. » Ils sont accueillis dans les campings de standing de Marçon, Luché-Pringé, Yvré-l'Evêque, Tuffé, Mansigné, Lavaré ...

11 juin 2010 : Ces dépenses qui lubrifient les rouages de la course

Des centaines de barrières et des camionnettes de panneaux de signalisation installés par les agents du conseil général ou de Le Mans Métropole. Des tonnes de déchets supplémentaires à ramasser. Des floppées de pompiers et des dizaines d'équipages de gendarmes et de policiers déployés sur tout le département.

Les 24 Heures du Mans ne se résument pas seulement à ce qui se passe sur le circuit. Pour faciliter l'organisation de la course, ainsi que l'accueil du public, l'Etat et les collectivités territoriales mettent la main à la poche ...

Sept unités de gendarmes en renfort

... Une facture de 370 000 € : c'est ce qu'on coûté en 2009 les gendarmes (240 000 € pour 10 500 heures de travail) et les policiers (130 000 € pour 7000 heures de travail). La préfecture a refacturé 240 000 € à l'ACO au titre de ce qu'on appelle une « prestation de service de sécurité ». Le reste étant à la charge du contribuable ...

... Cette semaine, en plus des gendarmes et des policiers sarthois, les forces de l'ordre disposent d'un renfort de 7 unités supplémentaires de « mobiles » et de CRS (soit près de 500 militaires). Ils sont chargés de l'ordre public, des contrôles routiers, de la circulation et de la sécurité sur les nombreuses routes qui débouchent sur le circuit.

Près de 500 pompiers sur le pont

Professionnels ou volontaires venus de tout le département : 449 pompiers sont inscrits au planning 2010 des vacances qui durent chaque fois 12 heures. Au total, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) a comptabilisé 5356 heures de travail pour un montant de 56 024 € entièrement refacturé à l'ACO. Les pompiers seront notamment basés sur un gros centre de secours au Clos-Fleuri, à deux pas des terrains d'entraînement du FC Le Mans.

40 agents du conseil général

Installation et démontage à 3 reprises en une semaine (pour les essais et la course) des glissières de sécurité le long du circuit. Mise en conformité de la signalisation sur la piste (bandes réfléchissantes, installation de montagnes de pneus pour la sécurité, fléchage des parkings, fauchage des abords de la piste, sécurisation des accès routiers ...

En collaboration avec des entreprises privées embauchées directement par l'ACO et Le Mans Métropole, une quarantaine d'agents techniques du conseil général travaille toute la semaine sur le circuit et autour de l'agglomération mancelle. Coût de cette intervention : 100 000 €, dont 75 000 € facturés à l'organisateur.

Plus de 3,7 tonnes d'ordures au Mans

Un peu moins de 8000 € : c'est ce que coûtent à Le Mans Métropole les 3,7 tonnes de déchets supplémentaires collectés dans la ville du Mans pendant la semaine des 24 Heures. A elle seule la parade génère 2 tonnes d'ordures.

Un millier de barrières pour la parade

Des palettes de barrières (un millier pour la seule parade), plusieurs podiums, une scène mobile, des centaines de chaises. Pour organiser la parade, le pesage et participer à la signalisation dans la ville, Le Mans Métropole dépense chaque année environ 40 000 €. Rien n'est facturé à l'ACO.